

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TAFILALET <u>ERRACHIDIA</u>

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2010





SOMMAIRE

	PAGE
INTRODUCTION	03
PARTIE I : BILAN DES REALISATIONS PHYSIQUES	04
AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES	05
SERVICE DE L'EAU	13
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE	20
ACTIVITES OU EVENEMENTS PARTICULIERS ET SPECIFIQUES	44
PARTIE II: BILAN DES REALISATIONS FINANCIERES	46
PARTIE III : BILAN SOCIAL	52



INTRODUCTION

La zone d'action de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tafilalet est située au Sud Est du Royaume du Maroc et couvre une superficie de 77.250 km² au niveau de la province d'Errachidia et d'une partie des provinces de Figuig, de Midelt et de Tinghir; Soit 11% du territoire national dont seulement moins de 1% est cultivable. Toutefois, même si la superficie agricole utile (SAU) de la zone n'est que de l'ordre de 60.000 ha (0,8% de la superficie totale), le secteur agricole occupe une place économique et sociale importante en participant à hauteur de 90 % au Produit Intérieur Brut de la zone et en occupant plus de 71 % de la population active.

En effet, l'importance de ce secteur agricole au niveau de la région découle des efforts que l'Etat n'a cessé d'entreprendre depuis l'indépendance en allant de l'opération labour, de la politique des barrages, de l'aménagement hydro-agricole, de la promotion de la production végétale et animale, de l'encadrement des agriculteurs jusqu'aux programmes de développement rural intégré ayant pour finalité la lutte contre la pauvreté rurale et le développement des filières à haute valeur ajoutée. Aussi, afin de renforcer davantage ce processus, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime a engagé depuis l'année 2008 une nouvelle stratégie de développement agricole, nommée «Plan Maroc Vert», visant à :

- ▶ Imprimer au secteur agricole une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive qui tient compte de ses spécificités;
- ▶ Exploiter les marges de progrès et valoriser au mieux les potentialités;
- ▶ Faire face aux nouveaux enjeux tout en préservant les équilibres sociaux et économiques;
- ▶ Accompagner la profonde mutation que connaît le système agro-alimentaire mondial.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les interventions de l'ORMVA du Tafilalet et visent la réalisation des programmes arrêtés dans le cadre du Plan Agricole Régional de Meknès-Tafilalet, dont notamment :

- L'aménagement de l'espace agricole à travers le développement de l'irrigation et la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles;
- ▶ Le développement de systèmes d'irrigation et de production agricole plus efficients pour plus d'économie et de gestion rationnelle des ressources hydriques de la région ;
- ▶ La diversification des spéculations végétales et animales et la valorisation des productions oasiennes ;
- le développement de l'élément humain et son organisation en tant que facteur déterminant pour la modernisation du secteur agricole et la promotion d'activités complémentaires et solidaires ;
- ▶ La protection du capital productif et de l'environnement.

Nous présentons dans ce qui suit i) les principales réalisations physiques ii) les réalisations financières ainsi que iii) le bilan social de l'exercice 2010.



PARTIE I

BILAN DES REALISATIONS PHYSIQUES



Amenagements hydro-agricoles

I- STRATEGIE ADOPTEE EN MATIERE D'AMENAGEMENT :

Les options stratégiques relatives aux aménagements hydro-agricoles s'inscrivent dans le cadre des orientations du Plan Agricole Régional en matière d'économie de l'eau d'irrigation et reposent sur les considérations suivantes :

- ▶ La programmation des projets d'aménagement hydro-agricole sur la base du schéma directeur des bassins sud-atlasiques et les différentes études d'aménagement complémentaire réalisées par l'ORMVA/TF et celles réalisées ou en cours de réalisation par l'Agence des bassins du Guir- Ziz – Gheris ;
- L'application des directives du Plan Maroc Vert, adopté par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, pour le développement des différentes filières dans la zone notamment le palmier et l'olivier;
- ▶ l'implication des bénéficiaires dans le choix, l'identification et l'exécution des projets dans un objectif de garantir leur adhésion et la durabilité des actions réalisées.

Pour répondre à ces considérations, les programmes d'intervention ont été conçus de façon à permettre l'exploitation de toutes les opportunités d'irrigation offertes au niveau de la zone par la mobilisation des différents types de ressources en eau (eaux de résurgence, eaux de crues, eaux pérennes et eaux souterraines). Les objectifs escomptés par la mise en œuvre des plans d'action visent l'amélioration du taux de mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraines pour une meilleure satisfaction des besoins des cultures ainsi que l'extension des périmètres agricoles notamment au niveau des bassins versants Guir et Gheris.

La mise en œuvre de ces programmes vise l'amélioration du taux de mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraines pour une meilleure satisfaction des besoins des cultures ainsi que l'extension des périmètres agricoles notamment au niveau des bassins versants Guir et Ghéris.

Ainsi, les objectifs du Plan Agricole Régional Meknes-Tafilalet en matière de la mobilisation et de la gestion des ressources en eaux dans la zone d'action de l'ORMVA/TF s'articulent essentiellement autour des points suivants :

- L'extension de la superficie irriguée en goutte à goutte de 1.500 ha à 3.300 ha à l'horizon 2018;
- L'exploitation des eaux souterraines des différentes nappes de la région pour une mobilisation de 25 Mm3/an. Ce volume supplémentaire servira pour résorber le déficit en eau d'irrigation au niveau des périmètres existants et l'irrigation de nouvelles terres dans le cadre du pilier I du Plan Maroc Vert.
- La mobilisation d'un volume supplémentaire de l'ordre de 45 Mm3 des eaux de surface au niveau des bassins du Guir et du Ghéris par la réalisation des barrages de retenue, des seuils de dérivation et l'amélioration de l'efficience des réseaux d'irrigation traditionnels de 60% à 85 % par le revêtement d'environ 70 km.



II- BILAN DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2010 :

II. 1- EN MATIERE D'ETUDES:

En matière d'études d'aménagement hydro agricole, l'Office a procédé à la réalisation des études suivantes :

a-Poursuite des études antérieures :

- L'étude d'aménagement hydro-agricole à l'aval du barrage de retenue Timkit dans la zone de Tinjdad pour l'irrigation d'une superficie de 1.050 ha. L'étude de diagnostic de la situation actuelle est achevée et le projet d'exécution est en cours ;
- L'étude d'aménagement des bassins versants Ziz, Guir et Gheris sur une superficie de 10.500 km². Cette étude est entreprise dans le cadre du projet PDRME en collaboration avec la direction provinciale des eaux et forêts;
- ▶ La réalisation des prestations d'étude et d'assistance technique des projets de la première tranche de PMH dans la zone de Montagne au niveau des Cercles d'Imilchil, Rich, Assoul et Goulmima pour l'amélioration de l'efficience de l'irrigation sur une superficie de 2.500 ha.

b-lancement de nouvelles études :

L'exercice 2010 a connu le lancement de deux (2) importantes études pour une enveloppe budgétaire globale de 3,2 Mdhs. Ces dernières portent sur:

- l'étude et d'assistance technique des projets de la deuxième tranche de PMH dans la zone de montagnes au niveau des cercles d'Assoul, Rich, et Goulmima pour l'amélioration de l'efficience de l'irrigation sur une superficie de 3.200 ha;
- l'étude de réalisation des pistes pour le désenclavement des populations rurales sur environ 40 km.

II.2- EN MATIERE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE:

1- ACHEVEMENT DU PROGRAMME DE REPARATION DES DEGATS DE CRUES D'OCTOBRE 2008:

Un programme de lutte contre les effets des intempéries, qu'a connus la zone d'action de l'Office le 10 Octobre 2008 a été lancé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime suite à la visite effectuée par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime dans la province d'Errachidia le 29 Octobre 2008.

Ce programme d'intervention basé sur le recensement des dégâts constatés, porte essentiellement sur la remise en état des infrastructures d'irrigation touchées dans la zone. L'enveloppe budgétaire accordée à ce programme s'élève à 30,5 Mdhs. Elle se divise en deux parties selon le mode d'exécution retenu:



Travaux en régie: 6,5 Mdh

Ce programme vise essentiellement le rétablissement de l'irrigation des périmètres irrigués à travers :

- ▶ Le curage des séguias et des khettaras sur environ 102 km;
- La réparation et le bétonnage des tronçons détériorés sur 3.500 ml.

Ce programme a concerné 125 périmètres qui se situent le long des principaux cours d'eaux Ziz, Guir et Gheris sur une superficie de l'ordre de 5.500 ha. Celui-ci est achevé depuis fin 2009.

Travaux à l'entreprise : 24 Mdh

Ce programme est essentiellement destiné à la réparation et à la protection des ouvrages hydro-agricoles et des périmètres irrigués. Celui-ci est réparti comme suit :

	NOMBRE PROJETS				
ZONE	PREV U	ACHEVE (31-12-2009)	ACHEVE (31-12- 2010)	MONTAN T MDH	TAUX D'AVANCEM ENT (%)
Province Errachidia (y compris les C.R actuellement relevant des provinces de Midelt et de Tinghir)	56	52	56	16,9	100
Cercle Béni-Tadjit (Figuig)	21	19	21	7,1	100
Total	77	71	77	24	100

Le bilan global des réalisations de ce programme au 31-12-2010 a porté sur :

- La réparation et la construction des séguias traditionnelles sur 9,6 km;
- Le confortement et la réparation de digues de dérivation sur 630 ml;
- ▶ La construction des murs de protection en gabion sur 2.690 ml ;
- La construction des murs de protection en maçonnerie sur 5.222 ml;
- ▶ Le curage des séguias et des khettaras sur environ 9,5 km;
- ▶ La réhabilitation d'une khettara sur 310 ml et la confection de (10) regards de visite;
- La protection des séguias sur 940 ml.
- ▶ La fourniture et l'installation du matériel hydromécanique au niveau des barrages de dérivations Kadoussa et Sahli (Commune rurale Oued Naam)

Le taux de réalisation de ce programme à la fin de l'exercice 2009 a atteint 90%. En effet, sur un nombre global de 77 projets prévus, 71 projets sont achevés. Les six (6) projets restants sont achevés en 2010, ils consistent en :

- ▶ La réparation et construction des séguias traditionnelles sur 1.350 ml;
- ▶ Le confortement de deux ouvrages de dérivation sur 80 ml;
- ▶ Le renouvellement et équipement de deux barrages de dérivation en matériel hydromécanique :
- ▶ La construction des murs de protection sur 330 ml

Ce programme urgent de réparation de dégâts de crues a permis de rétablir l'irrigation des périmètres agricoles touchés et par conséquent de sauver la



campagne agricole tout en créant environ 211.000 journées de travail au profit des populations rurales de la zone.

3- REHABILITATION INTEGRALE DES PERIMETRES D'EPANDAGE:

> PERIMETRE EL GHABA A BOUDNIB :

L'exercice 2010 a connu la poursuite des travaux d'aménagement du périmètre El Ghaba à Boudnib d'une superficie de 1.250 ha. L'objectif principal de ce projet est la mobilisation d'un volume annuel moyen de 8 Millions de m3 des eaux de crues de l'Oued Guir pour l'amélioration de l'irrigation sur 550 ha et son extension sur 700 ha. Il consiste en :

- La construction d'un seuil de dérivation sur 190 ml et ouvrages annexes ;
- La construction du réseau d'irrigation sur 16,5 Km;
- La construction d'un siphon sur 500 ml.

Le Coût global de ce projet s'élève à 36 Millions de Dhs. La réalisation des travaux relatifs à l'aménagement de ce périmètre se déroule en deux tranches à savoir :

La première tranche qui concerne la construction du seuil de dérivation ainsi que la construction de 4,5 km du canal tête morte. Les réalisations au 31-12-2010 de cette tranche ont porté sur :

- La construction du seuil de dérivation en béton armé sur 190 ml et des ouvrages annexes, soit un taux de réalisation de 95%;
- ▶ La construction du canal en béton armé sur 500 ml et du canal en maçonnerie sur 3.200 ml soit un taux de réalisation de 82%.

La deuxième tranche a démarré à la fin de l'exercice 2009 et concerne la construction du réseau d'irrigation sur 12 km et la construction du siphon de 500 ml pour de la traversée de l'Oued Guir afin de desservir la rive gauche. Les réalisations au 31-12-2010 de cette tranche ont porté essentiellement sur La construction du canal principal sur 7.350 ml et la pose de buse pour siphon sur 207 ml, soit un taux d'avancement de 62%.

> PERIMETRE EL KHORBAT A TINJDAD:

L'exercice 2010 a connu également le lancement des travaux d'aménagement du périmètre El Khorbat à Tinjdad sur superficie de 1.200 ha. L'objectif principal de ce projet est l'accroissement de l'effectif arboricole notamment le palmier dattier par la mobilisation d'un volume annuel moyen de 8,5 Millions de m3 des eaux de crues de l'Oued Toudgha. Il consiste en :

- la construction d'un seuil de dérivation sur 125 ml et ouvrages annexes ;
- la construction du réseau d'irrigation sur 16,5 Km;

Le Coût global de ce projet s'élève à 41 Millions de Dhs financé dans le cadre du Projet MCA (Millenuim Challenge Account) par l'Agence Américaine Millénium Challenge Corporation (MCC).



Les réalisations en fin de l'exercice 2010 ont porté sur la construction du canal tête morte sur 1.700 ml et des ouvrages de protection sur 708 ml, soit un taux de réalisation de 16 %.

4- REHABILITATION PONCTUELLE ET DEVELOPPEMENT DE LA PMH :

Les réalisations en matière de réhabilitation et de développement de la PMH durant l'exercice 2010 ont porté essentiellement sur :

- ▶ la construction de (12) seguias sur 3.930 ml;
- ▶ la réhabilitation de (7) khettaras sur 1.250 ml;
- la protection de (3) périmètres par la construction d'un mur en maçonnerie et en gabion sur une longueur de 645 ml;
- ▶ la réhabilitation et le confortement de (2) digues de dérivation des eaux des eaux d'irrigation sur 170 ml.

Le montant global réservé à ces opérations s'élève à 6,5 Mdh et le taux de réalisation arrêté au 31-12-2010 a atteint 90%.

5- PROJET DRI-MVB:

Ce projet intégré, financé par la Banque Mondiale, a pour objectif global la contribution à la lutte contre la pauvreté dans les communes rurales Ferkla Oulia et Mellaab. L'enveloppe budgétaire réservée à la composante d'aménagement hydro agricole s'élève à 22 Mdh. Les principaux axes d'intervention visés par ce projet sont l'amélioration des taux de mobilisation des eaux de surfaces et souterraines en plus de la protection des terrains agricoles et du patrimoine arboricole et phoénicicole. L'exercice 2010 a connu l'achèvement des opérations antérieures suivantes :

- ▶ la construction des réseaux d'irrigation des périmètres d'épandage des eaux de crue Blad chtam, Ait Labzem, Satt et Ait Hamou sur un linéaire total de 4.545 ml;
- ▶ la protection contre les eaux de crue des périmètres agricoles d'Asrir, Touroug et Mellab par la réalisation des murs en maçonnerie et en gabions sur 1.710 ml;
- ▶ la réhabilitation de (7) khettaras dans les communes rurales de Mellab et Ferkla Oulia sur 4.100 ml.

L'enveloppe budgétaire réservée à ces opérations s'élève à 11 Mdh.

En plus de l'achèvement de toutes ces opérations, il a été procédé aussi au lancement des travaux de couverture et d'achèvement du canal d'irrigation Ait Hamou assurant le transfert des eaux de crues de l'Oued Tanguefa vers Oued Todgha dans la bassin du Gheris pour un montant de 894.420,00 DH.



6- PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DES ZONES DE MONTAGNE (PDRME):

La zone du projet est située dans les zones montagneuses des provinces d'Errachidia (3 communes), Midelt (13 Communes) et Tinghir (2 communes).

Les actions d'aménagement hydro agricole prévues au terme de ce projet étalé sur une durée de 6 ans (2008-2014) sont comme suit :

- ▶ Réhabilitation de Six (6) ouvrages de dérivation existants;
- ▶ Aménagement de 16 sources;
- ▶ Réhabilitation de 1,3 Km de khettaras;
- ▶ Revêtement de 80 Km de seguias.
- ▶ Protection des berges sur 17,3 km;
- ▶ Stabilisation biologique à travers la plantation de 133.000 plants;
- ▶ Correction de ravins par la réalisation des seuils (15.000 m3 de gabions).

Les réalisations physiques au 31/12/2010, dans le cadre de ce projet, peuvent être résumées comme suit :

- ▶ Revêtement des seguias sur un linéaire global de 22,5 km soit,soit 28 % du linéaire total prévu par le projet ;
- ▶ Protection des périmètres agricoles sur 4 km, soit 23 % du linéaire prévu;
- ▶ Réhabilitation de (2) ouvrages de dérivation des eaux;
- ▶ Correction des ravins par pose de 7.000 m3 de gabion, soit 47 % de la quantité globale prévue par le projet et stabilisation biologique des berges des cours d'eau par plantation de 18.800 plants peupliers
- ▶ Aménagement de 340 ml de khettaras

En plus de ces réalisations physiques, il a été procédé à la création et à la formation de (28) Associations des Usagers des Eaux Agricole (AUEA) pour l'implication des bénéficiaires dans l'exécution des projets afin de garantir leur adhésion et la durabilité des actions réalisées.

Le montant global alloué à ces différentes opérations s'élève à 32,6 Millions de dhs dont 14,6 Millions dhs de crédits nouveaux et 18 Millions dhs de crédits de report 2009/2010.

III- RESULTATS ATTENDUS:

Les résultats physiques sont mesurés par rapport aux objectifs fixés. Ils sont exprimés en terme de mobilisation des eaux, de superficies touchées (équipées ou réhabilitées) et en terme d'amélioration d'efficience du réseau d'irrigation :

▶ En terme de mobilisation des eaux : les opérations entreprises ont permis d'améliorer la mobilisation des eaux aussi bien superficielles que souterraines par la réhabilitation des ouvrages de dérivation et par la réhabilitation des khettaras. Le volume annuel supplémentaire mobilisé est estimé à 7,5 Mm3;



- ▶ En terme de superficie touchée : les volumes mobilisés permettront de sauvegarder les palmeraies sur une superficie totale d'environ 3.000 ha à raison d'un apport global en eau d'irrigation de 3.000 m3/ha/an;
- ▶ En terme d'amélioration de l'efficience : l'efficience d'adduction des eaux d'irrigation est passée de 50 à 75% en moyenne pour les réseaux ayant bénéficié d'opérations de construction et de revêtement, soit 12% par rapport aux prévisions du Plan Agricole Régional.

IV-IMPACTS DE LA STRATEGIE ET PERSPECTIVES:

IV-1-IMPACTS DE LA STRATEGIE:

Au terme de l'exercice 2010, le bilan global d'exploitation des eaux par les infrastructures mises en place est donné ci-après :

BASSIN VERSANT	POTENTIEL MOBILISABLE (Mm3)	TAUX DE MOBILISATION (%) EN 1995	TAUX DE MOBILISATION (%) ACTUEL EN 2010
Eaux de surface	536	62	72
- Ziz	223	95	95
- Gheris	125	50	85
- Guir	188	30	37
Eaux souterraines	186	43	50
TOTAL	722	5 7	66

IV - 2 - PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les prévisions d'intervention en matière d'aménagement hydro agricole pour les (5) années à venir traduisent une continuité des actions déjà entamées par l'ORMVA/TF pour accompagner les projets piliers 2 et les actions transversales retenues dans le cadre du Plan Maroc Vert. Les grands axes d'intervention future comprennent les volets suivants :

- L'aménagement de trois (03) périmètres d'épandage des eaux de crues par la construction ou la réhabilitation des barrages de dérivation et des réseaux d'épandage;
- L'achèvement de deux périmètres d'épandage ;
- ▶ La protection mécanique des périmètres agricoles contre les crues ;
- Le développement de la Petite et Moyenne Hydraulique, axée sur le revêtement des séguias, la création des stations de pompage et le confortement des digues de dérivation.

Le financement de ces programmes se fera par le biais de deux bailleurs de fonds à savoir le MCA et le FIDA. Le tableau ci-dessous récapitule les interventions futures :



IV.2.1. EN MATIERE D'ETUDES:

En matière d'études, le besoin en financement s'élève à 6 Mdh pour la période 2011 à 2013 :

(x 1.000 dhs)

ETUDES	MONTANT
Etudes diverses	2.500
Etude d'aménagement hydro-agricole dans la zone de montagne	3.500
TOTAL	6.000

IV.2.2. EN MATIERE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE POUR LA PERIODE 2011 A 2013 :

(x 1.000 dhs)

(x 1.000 this)				
PROJETS	TYPE D'INTERVENTION	MONTANT		
1- Développement de la PMH	Opérations diffuses	30.000,00		
2-Réparation des dégâts de crues	Réparation ouvrages	12.000,00		
	endommagés			
3-Epandage des eaux de crues		116.000,00		
-Périmètre Mellaab	Construction barrage et réseau	30.000,00		
-Périmètre Sidi Boukil	Construction barrage et réseau	20.000,00		
-Périmètre Lamharza	Réhabilitation barrage et réseau	10.000,00		
-Périmètre Bour khorbate	Construction seuil et réseau d'épandage	18.000,00		
-Périmètre Timkit	Aménagement aval du barrage Timkit sur 1.050 ha.	38.000,00		
4- Réhabilitation des Khettaras	Aménagement des périmètres irrigués par Khettaras	33.000,00		
TOT	191.000,00			

La stratégie telle que présentée ci-dessous, engendrera des impacts positifs en terme de mobilisation des eaux notamment au niveau des bassins du Guir et Gheris. Les projets d'aménagement des périmètres El Ghaba dans le Guir et les périmètres Timkit, Bour El Khorbat et Mellaab dans le Gheris permettront la mobilisation d'environ **32 Millions de m3** d'eau par an au profit des palmeraies de la zone. Ainsi, le taux prévisionnel de mobilisation sera à l'horizon 2015 et 2018 comme suit :

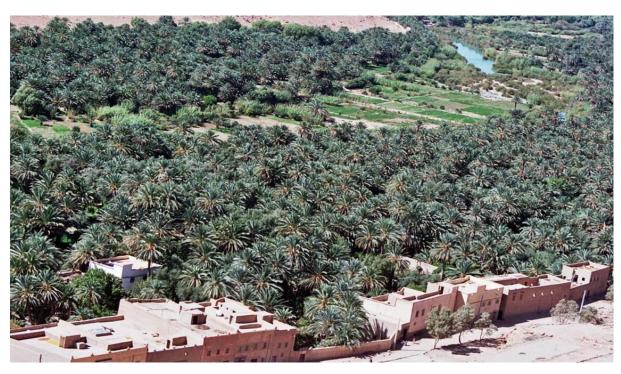
BASSIN VERSANT	POTENTIEL MOBILISABLE (MM3)	TAUX DE MOBILISATION (%) ACTUEL	TAUX DE MOBILISATION (%) EN 2015	PREVISIONS PLAN AGRICOLE REGIONAL 2018
• Eaux de surface	536	72	76	80
- Ziz	223	95	95	95
- Gheris	125	85	94	96
- Guir	188	37	42	58



Eaux souterraines	186	50	55	63
• TOTAL	722	66	71	75

SERVICE DE L'EAU

Les palmeraies de la zone d'action de l'Office sont des régions de vieilles traditions agricoles ou la maîtrise de l'eau a été et demeure un facteur dominant de la mise en valeur. Les revenus des populations et leur subsistance alimentaire dépendent avant tout de la disponibilité de l'eau d'irrigation.



L'équipement hydro agricole conçu pour exploiter les ressources en eau de surface varie dans son type et son importance suivant les disponibilités en eau tant par leur régime que par leur origine. Ces équipements ont été installés pour exploiter les potentialités hydro agricoles existantes selon des systèmes d'irrigation bien appropriés:

- Des prises au fil de l'eau sur les cours pérennes des Oueds ;
- Des barrages d'eau de crue dérivant les ressources temporaires ;
- Le barrage de retenue Hassan Addakhil pour la régularisation des débits de l'Oued Ziz.

Ce barrage est situé à la sortie de l'Oued Ziz du domaine du Haut Atlas au lieu dit FOUMGHIOUR. Les objectifs de cet aménagement sont:

 Protéger la région contre les inondations causées par les crues violentes de l'Oued Ziz.



• Améliorer les conditions de production agricole dans la vallée du Ziz et la Plaine du Tafilalet (au total 28.000 ha brut) par la régularisation interannuelle des débits de l'Oued.

En matière d'équipement et de mise en valeur on distingue trois zones bien différenciées.

• La vallée du Ziz = 4.500 ha qui s'étend depuis le barrage Hassan Addakhil jusqu'au radier d'Erfoud sur une longueur de 80 km. Elle est desservie par deux canaux : rive droite d'une capacité de 300 l/s et rive gauche d'une capacité de 1.800 l/s.

Le périmètre de recasement (1.000 ha) à l'Ouest de la ville d'Errachidia alimenté par un canal principal d'une capacité de 840 l/s



Dans les conditions climatiques normales, les périmètres de la vallée du Ziz et de recasement sont irrigués presque en continu par les eaux du barrage.

• La plaine du Tafilalet (22.500 ha) irriguée uniquement par des lâchers périodiques du barrage en complément des autres ressources en eau mobilisées (superficielles et souterraines). Les lâchers qui se font directement dans le lit de l'Oued Ziz qui sert du canal adducteur sont repris au niveau du barrage El Brouj ensuite l'eau est dérivée dans le canal principal P.O. d'une capacité de 12 m3/s.

L'ensemble du réseau moderne utilisant les eaux de barrage Hassan Addakhil s'étend sur une longueur totale de 594 km répartie en:

- 54 km pour le périmètre de recasement,
- 154 km pour la vallée du Ziz,
- 386 km pour la plaine du Tafilalet.

Ce réseau coexiste avec le réseau traditionnel utilisé pour véhiculer les eaux de crues. Cette coexistence n'est pas sans effet néfaste sur le réseau moderne qui subit des dégâts à cause de l'importance des débits dérivés par les seguias traditionnelles.



Ainsi, des programmes de réhabilitation sont entrepris et ont permis durant les dix dernières années d'intervenir au niveau de 184 Km représentant 32 % de la longueur totale du réseau moderne de la grande hydraulique.

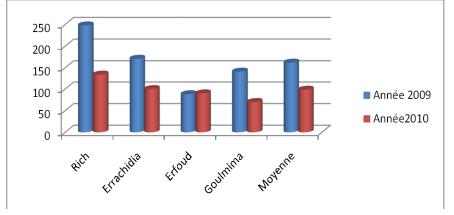
L'exploitation et la maintenance de ce réseau relèvent des attributions de L'ORMVA du Tafilalet. Celui-ci en partenariat avec les associations des usagers des eaux agricoles, entreprend des actions à même d'assurer un meilleur service de l'eau au profit des périmètres dominés et encourager les agriculteurs de la zone à adopter des techniques d'irrigation économes en eau.

I- EXPLOITATION DES RESEAUX D'IRRIGATION :

1- Situation climatique et ressources en eau:

Malgré un premier semestre caractérisé par une conjoncture climatique favorable, l'année 2010 a connu un deuxième semestre des plus secs durant les quarante dernières années. Ainsi les précipitations ont été quasiment nulles durant les mois d'octobre, novembre et décembre. Les quantités pluviométriques enregistrées au niveau des principales stations météorologiques Comparées à l'année 2009 se présentent comme suit :

Stations Principalles	Année 2009	Année2010	Ecart %
Rich	248	134	-46
Егтаchidia	171	100	-42
Erfoud	88	90	2
Goulmima	141	70	-50
Moyenne	162	99	-39



La moyenne des précipitations enregistre donc un déficit de 39 % par rapport à l'année écoulée. Ce déficit est plus important en zone de montagne et aura certainement des répercutions, en cas de persistance, sur les niveaux des nappes durant les mois à venir.

2- Bilan d'exploitation du barrage Hassan Addakhil :

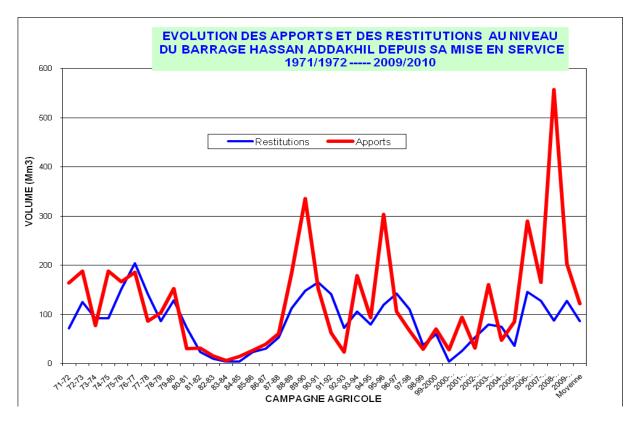


La retenue du barrage Hassan Addakhil au 1-01-2010 était de 267 Mm3, contre 326 Mm3 à la même date de l'année précédente enregistrant ainsi un déficit de 18 %. Cette retenue reste néanmoins très favorable en enregistrant une amélioration de 115 % par rapport à la moyenne des réserves à la même date durant les dix dernières années (124. Mm3).



Compte tenu de l'état de la réserve du barrage au début de la campagne agricole 2009-2010 (284 Mm3 au 01/09/2009) et du volume des apports enregistrés au cours de l'année 2010 (139 Mm3) des restitutions importantes ont permis la réalisation d'une bonne campagne céréalière et l'irrigation de l'arboriculture fruitière au niveau des périmètres de la vallée du Ziz et de la plaine du Tafilalet .

La complémentarité des eaux de crues et des eaux du barrage a permis d'assurer l'irrigation des périmètres de la grande hydraulique avec un taux de satisfaction des prévisions de 100 %.





Après la campagne exceptionnelle 2008-2009, la campagne 2009-2010 reste parmi les campagnes favorables qu'a connues le barrage Hassan Addakhil.

3- Les eaux de crues :

Les crues enregistrées au cours de l'année 2010 ont été de faible importance. Deux crues ont été enregistrées au niveau du Bassin de Ghéris et trois crues au niveau du Ziz. La superficie irriguée par ces crues est de 2.500 ha

II- MAINTENANCE DES RESEAUX D'IRRIGATION:

Aux moments des lâchers d'eau du barrage et pendant la mise en eau du réseau d'irrigation, on assiste à des casses des parois des canaux, à des obturations des siphons et à des dégâts au niveau des vannes et des pistes d'accès. Des opérations courantes d'entretien du réseau d'irrigation sont entreprises annuellement pour remédier à ces anomalies.



Les travaux effectués à l'entreprise dans le cadre de l'entretien du réseau d'irrigation au cours de l'année 2010 ont permis la réhabilitation et l'entretien d'une longueur de 16.300 ml au niveau du réseau d'irrigation dans la vallée du ziz et la plaine du Tafilalet.

La zone d'action de l'ORMVATF compte 116 stations de pompage collectives. Quoique les coopératives et les associations assurent l'entretien usuel de ces stations, l'ORMVATF intervient en cas de grosses réparations pour les maintenir en bon état de fonctionnement.

Les différentes interventions entreprises au cours de l'année 2010 sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Nature de l'Intervention		
nombre	7	10







En matière de maintenance des ouvrages hydro agricoles par l'utilisation des engins de la brigade mécanisée, les opérations du partenariat entreprises par l'ORMVA/TF au titre de cette année ont concerné 8 interventions au niveau de 6 communes rurales.



III - AMELIORATION DES TECHNIQUES D'IRRIGATION :

Le programme national de l'économie de l'eau en irrigation prévoit pour le Tafilalet, durant la période de 2008 à 2022, une reconversion individuelle de l'irrigation gravitaire en goutte à goutte d'une superficie de 1300 ha en irrigation privée et de 2000 ha en grande hydraulique. Pour atteindre ces objectifs, l'ORMVA du Tafilalet a entrepris des essais de démonstration à même de sensibiliser les usagers de l'eau quant à l'intérêt technique et économique de l'utilisation du goutte à goutte pour la sauvegarde du patrimoine arboricole et le développement durable de l'agriculture. Aussi les incitations financières de l'Etat dans le cadre du FDA ont encouragé les agriculteurs à adopter ces nouvelles techniques. Ainsi l'année 2010 a connu l'équipement d'une superficie de 320 ha.

1. Mise en place des exploitations pilotes :

Dans le cadre du projet de développement rural des zones de montagnes, il est prévu de réaliser des démonstrations de l'irrigation localisée à raison d'un hectare par commune sur les 18 communes concernées par le projet.

Aussi et en vue d'initier les agriculteurs à préparer les dossiers techniques et les termes de références nécessaires à l'équipement des exploitations en système



d'irrigation localisée, l'ORMVA/TF a fait préparer l'étude pour l'équipement de six exploitations situées aux communes de Guir, Nzala, Outerbate, Bouzmou et Aarab Sebbah pour une superficie de 10 ha.

2. Bilan de l'adoption de l'irrigation localisée dans la zone :

Les incitations financières instaurées par l'Etat dans le cadre du Fonds de Développement Agricole et les démonstrations entreprises par l'ORMAV/TF ont engendré une augmentation de la superficie totale équipée en goutte à goutte dans la zone d'action. Ainsi, dans le cadre du programme de développement de l'irrigation localisée et de complément relatif aux projets subventionnés sur la base des dispositions de l'instruction n° 34/SG/MAPM modifiée et complétée par l' instruction conjointe Avril 2010, 11 dossiers de subvention ont fait l'objet d'un constat de réalisation pour une superficie de 180 ha à Boudnib Rich, Tinejdad Goulmima et Errachidia. Le montant de la subvention s'élève à 4.707.154,00 Dhs. 09 dossiers ont fait l'objet de constat avant réalisation et ont reçu l'attestation d'approbation de leurs dossiers techniques à Béni Tadjit, Rich , Goulmima et Tinejdad pour une superficie de 300 ha. La superficie totale équipée en goutte à goutte s'élève à 2500 ha.







SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Le système de mise en valeur agricole dans le Tafilalet est basé sur l'utilisation intensive de l'espace notamment par l'association des cultures basses et l'arboriculture fruitière. On distingue trois ensembles agro-écologiques :

- zone de montagnes (rosacées et cultures basses);
- ▶ zone intermédiaire (palmier dattier, olivier et cultures basses) ;
- > zone de plaine (palmier dattier et céréales).

A cette organisation de l'espace agricole, s'associent, en parfaite harmonie un élevage ovin de race D'man connue pour ces performances exceptionnelles, un élevage bovin laitier organisé autour des agglomérations urbaines d'Errachidia et de Rich ainsi qu'un élevage bovin traditionnel concentré surtout en zone de montagne. En dehors des zones irriguées l'élevage extensif sur des terrains de parcours représenté par des ovins, caprins et camelins constitue la principale source de revenu pour une population importante de la zone.

La zone de Tafilalet, héberge des richesses naturelles qui lui confèrent un haut potentiel dans le secteur agricole; En effet, elle participe à hauteur de 30 % de la production dattière nationale, dispose des cultures spécifiques aux oasis et peut prétendre au développement des cultures biologiques.

Les grandes orientations de la nouvelle stratégie du Plan Maroc Vert au niveau de la zone d'action de l'office ont été basées essentiellement sur une approche globale dans le choix des projets, la disponibilité des ressources naturelles et sur les conventions pré-établies avec la profession. Cette approche a permis de retenir neuf (09) filières en plus des produits de terroir. Pour la production végétale, les filières retenues sont : les olives, les dattes, les pommes, les céréales et les cultures maraîchères (la pomme de terre). Celles retenues dans le domaine de la production animale sont : les viandes rouges, le lait, la filière avicole et la filière apicole.

Les objectifs fixés à l'horizon 2020 par la Plan Agricole Régional Meknès-Tafilalet pour les filières de mise en valeur agricole au niveau de la zone d'action de l'Office sont relatés dans le tableau suivant :

Eiliàres production		au début)10	Situation prévue à l'horizon 2020	
Filières production végétales	Superficie	Production	Superficie	Production
_	(ha)	(1)	(ha)	(1)
Olives	9.500	20.000	17.700	123.960
Dattes	15.300	34.500	25.000	53.000
Pommes	1.800	11.000	1.500	15.000
céréales	36.550	67.580	28.175	78.150
Pomme de terre	480	13.500	500	18.000
Filières production	Effectif	Production	Effectif	Production
animales	(tête)	(T)	(tête)	(T)
Lait		11.000	34.200	11.000
Viande rouge		3.300	362.900	3.870
Viande blanche		-	360.000	6.450



Miel - 72.500 250

Ce Plan s'articule autour de la réalisation de 41 projets répartis en deux piliers : le pilier I (Offre investisseur) regroupant 33 projets (80%) et le pilier II (Offre sociale) avec 8 projets proposés.

Parmi les objectifs visés par ce plan on peut citer une amélioration du taux d'organisation des agriculteurs de 15 à 35 %, une augmentation de la production et de la valorisation des produits de toutes les filières retenues ainsi que l'amélioration des conditions de leur commercialisation.

I. LES REALISATIONS PAR FILIERE:

I.1. LA FILIERE DATTES:

I.1.1 : Le projet de développement du palmier dattier :

a- Plantation du palmier dattier :

Dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV), il est proposé, pour les cinq années à venir, la plantation de plus de cinq cent milles vitro-plants pour un montant de 102 Millions Dhs et de plus de 2,25 Millions de palmiers dattiers à l'horizon 2020, selon l'échéancier suivant :

ANNEES	NOMBRE DE REJETS ET DE VITRO- PLANTS	CREDITS NECESSAIRES (X 1.000 DH)
2010	70.000	14.000
2011	40.000	8.000
2012	100.000	20.000
2013	100.000	20.000
2014	200.000	40.000
2015	200.000	40.000
2016	300.000	60.000
2017	300.000	60.000
2018	300.000	60.000
2019	320.000	64.000
2020	320.000	64.000
Total	2.250.000	450.000

Les réalisations de la campagne agricole 2009-2010 ont atteint 30.750 plants. Le détail est relaté dans le tableau ci après :

Subdivisions	Rejets	Vitro- plants	Total	Nombre de bénéficiaires
Errachidia	9.450	12.700	22.150	292
Goulmima	1.000	600	1.600	32
Erfoud	2.000	5000	7.000	95



Total	12.450	18.300	30.750	356

b- Organisation de la filière :

Pour la réalisation de ce programme qui a été lancé par Sa Majesté le Roi Mohamed VI lors de sa visite à Erfoud le 11 novembre 2009, plusieurs partenaires seront mis à sa contribution dont les principaux acteurs sont :

- ▶ Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime pour le financement de l'acquisition des vitro-plants ;
- ▶ Les fournisseurs pour la production de vitro plants en quantité suffisante et en variétés demandées par les agriculteurs ;
- L'Institut National de la Recherche Agronomique pour la production de souches à travers un laboratoire au niveau d'Errachidia et qui sera opérationnel à partir de 2011;
- ▶ L'ORMVA/ TF pour l'encadrement des opérations de plantation et d'acquisition des plants;
- La Fédération Nationale des Producteurs des Dattes pour mettre en œuvre et accompagner l'effort de développement de cette filière dans le cadre d'un partenariat.

Parallèlement à l'opération de plantation du palmier dattier, le projet prévoit d'autres actions visant à développer cette filière, il s'agit de :

c- Réhabilitation du patrimoine phoénicicole :

Cette action qui consiste à nettoyer les touffes du palmier dattier a pour objectif d'optimiser la valorisation des potentialités phoénicicoles à travers notamment l'amélioration des rendements et de la qualité de la datte ainsi que la sauvegarde des ressources génétiques de la palmeraie.



Les réalisations de la campagne agricole 2009-2010 en matière de cette opération sont de 5.688 pieds nettoyés ayant permis la replantation de plus de 3.600 rejets. Cette action très appréciée par les phoéniciculteurs va être renforcée dans le cadre du projet MCA pour les cinq années à venir par le nettoyage de 150.000 touffes à raison de 30.000 touffes par an.

d- Amélioration des techniques de conduite :



Dans le cadre de l'amélioration des techniques de conduite, l'Office a réalisé 263 séances de vulgarisation au profit de 2.625 phoéniciculteurs sur des thèmes relatifs à l'amélioration de techniques de conduite et a assuré un encadrement de proximité pour 680 exploitations pilotes.



e- Valorisation de la production :

Au cours de l'année 2010, les principales actions menées par l'Office dans ce cadre ont porté sur :

Les produits à base de dattes :

L'Office encourage les études pour l'amélioration de la qualité des produits à base de dattes (pâte de dattes, confiture, Tahlaoute....) et l'orientation vers la fabrication de produits alimentaires sains dans un environnement favorable ainsi que la valorisation du savoir faire traditionnel des femmes rurales et la préparation des éléments de base pour l'obtention de signes distinctifs d'origine et de qualité. Dans ce cadre des travaux de fin d'étude ont été réalisés par des étudiants de l'IAV Hassan II pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur d'Etat en Industries Agro Alimentaires et ont porté sur les études suivantes :

Etude 1 : composée de trois parties notamment :

- Le diagnostic des programmes prés requis afin de soulever les non conformités et d'apporter les actions correctives appropriées selon les exigences des bonnes pratiques d'hygiène de production et de fabrication ;
- L'évaluation de la qualité physico chimique, organoleptique, commerciale et hygiénique des confitures de dattes de quatre types i) variétés (Majhoul, Boufeggous, Bouslikhène) et ii) d'un Khalt. Ces confitures sont produites au niveau de la coopérative Zrigat Commune Rurale Rteb Aoufous;
- La production de deux confitures modèles à base de dattes des variétés les plus utilisées par la coopérative et l'évaluation de leur qualité physico chimique et organoleptique pour une comparaison avec celles produites au niveau de la coopérative.

Ces différents éléments ont permis la présentation des principes de qualité BFP pour établir un plan d'action de maîtrise pour surmonter les non conformités soulevées.



Etude 2 : visant la caractérisation qualitative et la détermination de la typicité de la confiture de dattes produite par ladite coopérative.

Etude 3: Le travail réalisé au niveau des palmeraies de Tafilalet a abouti à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques de production de la pâte de datte. Ce guide assistera les coopératives locales des oasis dans l'élaboration d'un produit de qualité sanitaire appropriée en vue de mieux valoriser et d'élargir le marché de consommation de ce produit d'intérêts socio-économique et nutritionnel confirmés.

Le diagnostic des procédés de production de la pâte de dattes pratiqués par les coopératives de production de cet aliment, localisées au sein de la zone d'action de l'ORMVA de Tafilalet (Coopératives Al mamounia à Tinejdad, Elwaha et Zrigate à Aoufous), a permis d'identifier les dangers potentiels, depuis la réception des matières premières jusqu'à l'expédition du produit fini, pouvant altérer la qualité sanitaire et la salubrité de la pâte de dattes produite.

Le guide de bonnes pratiques de production de la pâte de dattes élaboré compte tenu des principes de l'HACCP, décrit pour tous les stades de fabrication du produit, les dangers et risques potentiels d'ordre sanitaires et propose les moyens de maîtrise et les actions correctives à adopter en cas de non conformités décelées. Des recommandations pratiques ont aussi été formulées pour assister les coopératives locales à mettre en place un système de production approprié.

En outre et en collaboration avec la société Dar El Fellah – Rich, un guide de préparation de la pâte de dattes a été élaboré par les cadres de l'Office et imprimé et multiplié par ladite société. Ce guide élaboré en se basant sur l'expérience de l'Office depuis 2005 où le premier kit à l'échelle nationale a été introduit par l'office au niveau de sa zone d'action, sur l'apport de l'INRA Rabat concernant l'amélioration du savoir faire local en la matière et sur l'expérience des coopératives et associations dotées en ce matériel est diffusé gratuitement auprès des groupements bénéficiaires des kits de préparation de la pâte de dattes.

La datte fraîche :

Dans le cadre du projet FAO- TCP /MOR/3104 relatif à l'assistance technique pour la mise en œuvre du système de reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques au Maroc, la Direction des Filières de Production (DDFP) et la Confédération Nationale de l'Agriculture et de Développement Rural (COMADER) ont choisi des cas pour faire l'objet d'expériences pilotes à l'échelle nationale parmi lesquels la datte Majhoul de Tafilalet.

Le dépôt officiel du dossier de demande de reconnaissance de l'IG Majhoul de Tafilalet a eu lieu le 10/12/2009 dans la cérémonie présidée par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime en marge du Salon International des Fruits et Légumes organisé à Agadir pendant la période du 10 au 13/12/2009.



Suite à la demande de reconnaissance déposée par l'association Oasis Tafilalet pour la Valorisation des Produits de Terroirs et la Promotion de l'Agriculture Biologique encadrée par l'ORMVA/TF, la Commission Nationale des SDOQ a tenu sa réunion le mardi 29/12/2009 au siège de la Direction de Développement des Filières de Production à Rabat pour l'étude du dossier présenté.

La reconnaissance a été remise par SM le Roi Mohammed VI au président de l'association Oasis Tafilalet, lors de la cérémonie d'ouverture de la 5ème édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) en Avril 2010.

Au grand bonheur des producteurs, le label IGP « Dattes Majhoul de Tafilalet » marque du sceau de la qualité du majhoul de Tafilalet et démontre que le berceau de ce produit convoité dans les marchés internationaux n'est autre que le grand Tafilalet, avec tout ce que cela suppose en matière d'authentification des caractéristiques morphologiques et physiques exceptionnelles.

Ainsi, et pour la mise en œuvre de ce label, plusieurs réunions de sensibilisation ont été organisées avec les producteurs de dattes au niveau des communes concernées. Des journées de formation animées par l'organisme certificateur NORMACERT sont réalisées au profit des producteurs désirant adhérer au projet et dont l'effectif s'élève à 60 producteurs. Les acquisitions faites par l'Office pour la mise en œuvre du label sont des sacs de protection des régimes (5.000 unités), des pieds à coulisse (10 unités) pour mesurer la longueur et le diamètre du fruit, du carton d'emballage des dattes de différentes capacités {2 kg (5.000 unités), 1 kg (3.000 unités) et 500g (2.000 unités)} et une table de cerclage semi automatique. Les premières dattes certifiées IGP « Dattes Majhoul de Tafilalet » ont été exposées au Salon International des Dattes du Maroc à Erfoud dans sa première édition. La certification prise en charge par l'Office a concerné 05 producteurs choisis au niveau des différentes palmeraies de la zone notamment à Aoufous, Goulmima, Errachidia, Erfoud et Rissani.

En matière de promotion des dattes et d'encadrement des organisations professionnelles et des producteurs, les actions réalisées sont comme suit :

- ▶ Encadrement de 16 coopératives et associations bénéficiaires des kits de préparation de la pâte de dattes acquises dans le cadre du programme transversal de l'INDH;
- ▶ Choix des coopératives de Zrigate et d'Erfoud pour bénéficier d'une unité d'entreposage frigorifique des dattes de 100 tonnes chacune acquises dans le cadre du programme de valorisation des productions oasiennes de l'INDH ;
- Création de l'association régionale des producteurs de dattes ;
- Création de la Fédération Nationale des Producteurs de Dattes (FENAPROD);
- ▶ Création de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine des Dattes (FIMADATTES).
- ▶ Traitement phytosanitaire de 13.558 pieds de palmier dattier au niveau de 76 localités dans un cadre de partenariat avec 749 agriculteurs ;

La première édition du Salon International des dattes a été organisée à Erfoud durant la période du 30 Septembre à 03 Octobre 2010 ayant pour objectifs de:



- ▶ Instaurer un espace de rencontre, échange, information, partage et appréciation entre différents opérateurs de la filière
- ▶ Promouvoir l'agriculture oasienne à travers l'exposition
- ▶ Créer autour de la manifestation une dynamique économique au profit de la région

Le nombre d'exposants s'élève à plus de 173 dont trois des pays arabes.

I.2- LA FILIERE OLIVES:

La production oléicole au cours de cette campagne est de 20.000 tonnes soit une augmentation de 11% par rapport à la campagne précédente. L'effectif total et productif ainsi que la production d'olives sont consignés dans le tableau suivant :

Localité	Effectif total	Effectif productif	Production (T)
Errachidia	882.680	620.000	7.336,2
Erfoud	100.160	58.680	701,8
Goulmima	319.490	204.000	2.040
Total Pce. Errachidia	1.302.330	882.680	10.078
Midelt : Rich	366.900	160.200	5.312
Tinghir	8.340	900	10
Cercle de béni.Tadjit	338.460	230.000	4.600
Total	2.160.030	1.273.780	20.000

I.2.1- les axes d'intervention :

Pour le développement du secteur oléicole dans sa zone d'action, l'ORMVA/ TF a mis en œuvre un programme d'action à long terme s'articulant autour des axes suivants :

- ▶ Extension des superficies oléicoles et rajeunissement des vieilles plantations;
- ▶ Amélioration des techniques d'entretien des oliveraies et de récolte des olives ;
- ▶ Restructuration et modernisation des mâasras traditionnelles et valorisation des grignons d'olives.

I.2.2- les réalisations :



Au cours de la compagne 2009-2010, les efforts de l'ORMVA ont porté sur les réalisations suivantes :

a- Extension des superficies plantées :

Au cours de cette campagne plus de 180.000 plants ont été rétrocédés aux agriculteurs de la zone d'action, ce qui représente une superficie d'extension de 600 Ha environ soit 66 % de l'objectif de 900 Ha/an fixé par le PAR pour la zone d'action de l'ORMVA/TF.

b- Amélioration des techniques de conduite :

Les principales actions réalisées à cet effet peuvent être résumées comme suit :

- ▶ Taille et traitements phytosanitaires de 17.783 pieds au niveau de 54 localités dans un cadre de partenariat avec 288 agriculteurs ;
- ▶ Réalisation de 115 séances de vulgarisation au profit de 1.602 agriculteurs sur des thèmes relatifs à l'amélioration de techniques de conduite et à l'encadrement de proximité de 338 exploitations pilotes.



c- Amélioration de la qualité de l'huile d'olive :

Les actions entreprises à cet effet sont:

- L'encadrement de coopératives huilières ;
- L'introduction d'une unité moderne d'extraction de l'huile d'olive d'une capacité de 60 T/j acquise dans le cadre de l'INDH;
- L'introduction de 05 unités semi modernes d'extraction de l'huile d'olive d'une capacité totale de 20 tonnes/jour;
- ▶ La modernisation, à titre démonstratif, de trois maasras traditionnelles au niveau de Kerrandou, Tadighoust et Goulmima ;
- L'organisation de journées de formation au profit des agriculteurs dans les zones oléicoles.





I.2.3-Perspectives d'avenir :

Pour l'amélioration des performances de ce secteur prometteur, le programme d'action arrêté dans la cadre du PMV s'articule autour des axes suivants :

- L'extension des plantations sur une superficie de 900 Ha/an;
- ▶ La modernisation de 4 maasras traditionnelles par an;
- L'encouragement à l'investissement pour l'installation d'unités industrielles afin d'augmenter la capacité de trituration et améliorer la qualité de l'huile d'olives de la zone;
- La mise en bouteille de l'huile d'olives.

I.3- LA FILIERE POMMES:

L'effectif du pommier au niveau de la zone est de 720.970 pieds localisés principalement dans la zone de Rich relevant de la province de Midelt et la zone d'Assoul relevant de la province de Tinghir. La production totale en pommes obtenue durant cette campagne est de 11.370 tonnes enregistrant ainsi une augmentation de 5,5 % par rapport à la campagne précédente

I.3.1 - les axes d'intervention :

Pour intensifier cette culture qui jouit de conditions climatiques favorables à son développement, l'ORMVA/TF a entrepris un certain nombre d'actions qui peuvent être résumées comme suit :

- ▶ La formation et l'encadrement des agriculteurs sur les techniques de production;
- ▶ La création des exploitations pilotes avec l'introduction des techniques modernes de conduite notamment la taille et l'irrigation localisée;
- ▶ La valorisation de la production.

I.3.2- les réalisations :

a- Encouragement des producteurs à la plantation du pommier :

Pendant la campagne 2009/2010, 20.000 plants de pommier ont été distribués au profit de 200 agriculteurs des zones de montagne.

b- Amélioration des techniques de conduite :

- ▶ La taille de 40.500 pieds avec la participation de 75 agriculteurs;
- ▶ Le Traitement de 40.500 pieds de pommiers avec la participation de 100 agriculteurs;
- L'organisation de 20 séances de vulgarisation au profit de 252 agriculteurs et de l'encadrement de proximité de 70 exploitations;
- ▶ L'organisation à l'occasion du Moussem d'Imilchil d'un concours des meilleurs producteurs de pommes.







c-La valorisation de la production en pommes

L'ORMVAZ/TF a entrepris ces dernières années plusieurs actions pilotes en matière de valorisation des productions agricoles au niveau de différentes localités de sa zone d'action notamment l'installation d'une petite unité agro-industrielle de production de jus de pommes au niveau de la localité de Bouzmou relevant du cercle d'Imilchil. Le projet dont l'étude technique a été réalisée par l'ORMVA/TF a été financé dans le cadre de l'INDH. Le montant alloué à ce projet s'élève à 1.000.000,00 Dh qui a servi à l'équipement de l'unité et à la réalisation d'une formation sur le fonctionnement et l'entretien du matériel ainsi que la procédure de fabrication du jus. L'objectif de cette action consiste en :

- ▶ L'amélioration des revenus des familles rurales du cercle d'Imichil qui produisent des pommes par la valorisation des écarts de triage à travers leur transformation en jus de pommes dans une première étape et la diversification des produits dans une deuxième étape (vinaigre de pommes, pommes séchées, confiture de pommes...);
- La création d'emploi pour les jeunes de la commune de Bouzmou.

Le projet est porté par la coopérative "Assif Melloul". La main d'œuvre de cette unité est constituée de 7 personnes. La capacité de traitement journalière est de deux tonnes de pommes. L'approvisionnement en pommes se fait à travers l'achat direct sur des fermes de la région. Il n' y a pas de stockage de la matière première. L'activité de cette coopérative dure 4 à 6 mois par an.

L'unité a une expérience d'une année dans la fabrication du jus de pommes et désire diversifier ses produits par l'introduction de la fabrication du vinaigre de pommes. A cet effet, et pour initier les opérateurs au niveau de l'unité à la fabrication de ce produit, l'Office a fait appel à une compétence au niveau de la Division Agro busines du ministère de l'Agriculture pour animer une session de formation à ce sujet pendant deux jours au profit d'une vingtaines de personnes dont 10 femmes.

I-4. FILIERE VIANDE ROUGE:

La stratégie adoptée en matière de développement de l'élevage dans la zone de l'ORMVA de Tafilalet s'inscrit dans le cadre de la vision du Ministère de

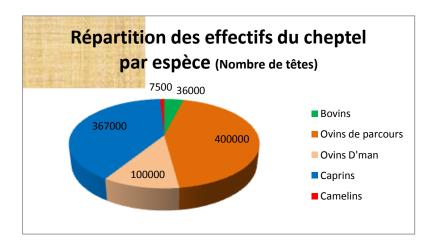


l'Agriculture et de la Pêche Maritime, prend en considération les spécificités des zones oasiennes et cherche à développer et à valoriser les productions locales.

Ainsi, la stratégie accorde la priorité au développement de la viande rouge et à la diversification des productions animales dont les conditions de production et de commercialisation présentent des avantages relativement comparatifs.

La zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet dispose d'un cheptel important composé de :

- ▶ 36.000 têtes de bovins,
- ▶ 500.000 têtes d'ovins dont 100.000 de race D'man,
- ▶ 367.000 têtes de caprins,
- ▶ 7.500 têtes de camelins.



La répartition de ces effectifs selon le découpage administratif de la zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet est comme suit :

Espèce (têtes)	Province Errachidia	Cercle de Béni- Tadjit (Province Figuig)	Cercles de Rich et d'Imilchil (Province Midelt)	Annexes Assoul, Ait Hani et CR d'Alnif (Province Tinghir)	Total zone d'action
Bovine	13.500	1.800	17.400	3.300	36.000
Ovine -	108.000	144.000	121.000	27.000	400.000
Parcours					
- D'man	70.000	10.000	14.000	6.000	100.000
Caprine	77.000	215.000	48.000	27.000	367.000
Cameline	4.500	2.500	300	200	7.500

Cet élevage qui assure une grande partie des besoins de la zone en viandes est conduit selon deux systèmes différents :

▶ Un élevage intensif au niveau des oasis et qui regroupe les ovins D'man et les bovins.



▶ Un élevage extensif composé d'ovins, de caprins et de camelins qui exploite de vastes terrains de parcours estimés à plus de 3.500.000 ha.

Le niveau actuel de production de ce cheptel est en deçà de son potentiel et se situe autour de 3.300 tonnes de viandes rouges. Cette faible production s'explique par :

- L'insuffisance des ressources fourragères.
- ▶ Le caractère traditionnel de la conduite du cheptel.

Les réalisations dans ce domaine ont concerné:

I-4.1.- Amélioration des infrastructures des terrains de parcours :

L'élevage pastoral constitue la principale source de revenus pour près de 20.000 foyers détenant un effectif estimé à plus de 1.000.000 têtes dans les années normales.

Au cours de l'Année 2010 et afin d'assurer l'abreuvement du cheptel, la protection contre les parasitoses externes et mieux exploiter les parcours de la zone, l'Office a procédé à l'aménagement de 8 points d'eau et 5 bains parasiticides et à la création de 2 abris d'élevage.



Les réalisations au cours des 3 dernières années ont été comme suit :

Infrastructure	2008	2009	2010	Total
Points d'eau aménagés	6	5	8	19
Bains parasiticides aménagés	4	9	5	18
Construction abris	-	-	2	2
TOTAL	10	14	15	39

Ces interventions qui ont fortement impacté la production ont eu des effets positifs sur la conduite du cheptel sur parcours.





I-4.2- Amélioration pastorale:

Dans le cadre du PDRME, les actions réalisées en matière d'amélioration pastorales et dont l'objectif est de montrer aux populations locales l'intérêt des bonnes pratiques de réhabilitation et de gestion durable des parcours sont comme suit :

- ▶ Réalisation de 10 sessions de sensibilisation pour la création de coopératives d'élevage en extensif,
- ▶ Réalisation d'un voyage d'étude dans l'Oriental au profit de 20 éleveurs et techniciens,
- ▶ Etablissement d'une convention avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) qui a pour objet la réalisation des essais de recherche développement visant la réhabilitation des parcours.

I-4.3- Amélioration génétique du cheptel :

a-Encadrement des élevages D'man :





La race ovine D'man élevée au niveau de la zone constitue un atout majeur. Elle contribue par sa forte prolificité et son aptitude au double agnelage à la mise en valeur de l'oasis et à l'amélioration de la production de viande rouge.

Le programme de développement de cet élevage vise la sauvegarde de la race et l'amélioration de sa capacité de production.

Les efforts déployés dans ce domaine en partenariat avec les coopératives d'élevage D'man et l'ANOC ont permis d'atteindre les niveaux de production escomptés chez les éleveurs pépiniéristes.

Au cours de cet exercice les éleveurs ont produit et sélectionné 2.147 reproducteurs D'man soit 165 % de l'objectif fixé dans le cadre du programme de développement de l'élevage D'man. En 2008 et 2009 les productions étaient respectivement de 1.954 et 2.470 reproducteurs.

b- Amélioration des performances du cheptel des zones de montagnes

Dans le cadre du programme d'amélioration génétique du cheptel de la zone du PDRME, l'Office a procédé cette année à l'achat et la distribution de 20 béliers au profit de 20 éleveurs relevant des communes de Zaouit Sidi Hamza et d'Imilchil.



Ces géniteurs sont exploités par les bénéficiaires dans le cadre d'un contrat d'exploitation.

I-4.4- Création de groupements d'éleveurs ANOC 'éleveurs

Dans le cadre du PDRME, une convention a été établie en juillet 2009 entre l'ORMVA/TF et l'ANOC et qui consiste en la fourniture par l'ANOC durant 4 ans de l'assistance technique à l'ORMVA/TF pour la réalisation des actions organisationnelles, techniques et pédagogiques en vue de créer trois groupements ANOC des éleveurs ovins et caprins : un groupement d'éleveurs D'man au niveau de la commune de Tadighouste et deux groupements mixtes à dominance caprine au niveau des communes de Mzizel et Imilchil.



En décembre 2010, a eu lieu la création du groupement des éleveurs d'ovins D'man à Tadighouste groupant une centaine d'éleveurs.

I-4.5- Sauvegarde du cheptel:

Dans le cadre de l'opération de sauvegarde du cheptel, et au titre de l'année 2010 les éleveurs du Cercle de Béni-Tadjit relevant de la Province de Figuig ont bénéficié d'un programme d'urgence de sauvegarde du cheptel. Ce programme concerne l'acquisition 1.251 tonnes de l'orge subventionnée à hauteur de 30%, avec prise en charge des frais de transport.

I-5- FILIERE LAIT:

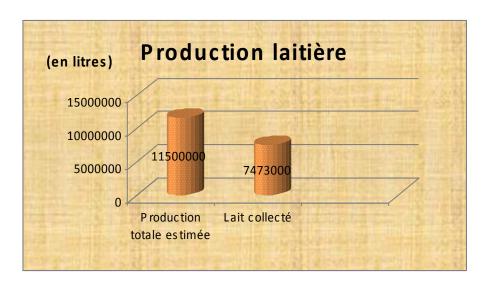
La zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet compte un effectif bovin d'environ 36.000 têtes réparties sur près de 10.000 exploitations. Les bovins sont conduits en troupeaux de petite taille : 2 à 3 têtes en moyenne par exploitation.

Le cheptel bovin de la zone d'action de l'Office est dominé par la race locale. Les races pures sont concentrées principalement autour des périmètres urbains d'Errachidia et de Rich et représentent moins de 10% de l'effectif total.

Les efforts consentis par l'Etat pour promouvoir le secteur laitier dans la zone ont concerné :

- L'organisation des producteurs laitiers par la création de deux coopératives laitières : Halib Ziz et Halib Rich ;
- L'encouragement à l'amélioration de la conduite des troupeaux ;
- ▶ Le soutien à la création et l'équipement des centres de collecte de lait et de traitement du lait.

La production laitière au niveau de la zone est estimée à 11,5 millions de litres, dont 65% sont collectés et traités par les coopératives laitières Ziz et Rich, le reste est autoconsommé.





Province Errachidia	Province Midelt	Total Zone Action
4.560 Tonnes	2.913 Tonnes	7.473 Tonnes

Dans le cadre de l'amélioration des performances des bovins laitiers de la zone, et l'amélioration de la qualité du lait, l'Office a procédé cette année à :

- La construction de deux centres de collecte de lait équipés de deux bacs à lait d'une capacité de 1000 litres chacun au profit de la coopérative Halib Rich.
- La réalisation en partenariat avec la coopérative Ziz de 2.469 inséminations artificielles au niveau de 194 élevages laitiers. En 2008 et 2009 les réalisations ont été respectivement de 2.054 et 2.351 Inséminations Artificielles,

I-6- DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION ANIMALE : SAUVEGARDE DE L'ABEILLE JAUNE SAHARIENNE :

Dans le cadre de la convention de partenariat pour le développement et la sauvegarde de l'abeille jaune saharienne établie entre la Direction de Développement des Filières de Production, l'ORMVA du Tafilalet et la Coopérative apicole Chifae d'Errachidia, les travaux d'agréage de l'unité pépinière se sont déroulés au cours de l'année.

Par ailleurs et en vue d'intensifier la production apicole au niveau de la zone l'Office a distribué à titre de démonstration et de vulgarisation un lot de matériel et de ruches peuplées d'abeilles jaunes sahariennes au profit des éleveurs organisés de la zone selon la répartition ci-après :



Bénéficiaires	Ruches et matériel distribués	
Coopérative AL AMAL, ksar Iminikne, CR Goulmima	65 ruches peuplées	
Coopérative Apicole Assalah Boudenib	80 ruches peuplées + un lot du matériel	
Association AL AMAL, ksar Izalak, Aghbalou N'kerdous	80 ruches peuplées + un lot du matériel	





Dans le but d'assurer l'encadrement technique adéquat du secteur apicole dans la zone, un groupe de 8 cadres et techniciens a suivi un module de formation à l'IAV Hassan II sur la conduite zoosanitaire des ruchers. Un 2ème module est prévu en 2011 et porte sur l'élevage des reines.

I-7- Preservation et valorisation des ressources naturelles :

En vue d'atténuer la pression sur les ressources naturelles et améliorer les revenus des populations locales, le projet a permis au cours de cette année :

- La construction d'une unité d'exploitation et de valorisation des plantes aromatiques et médicinales au profit de la coopérative féminine And, à Zaouit Sidi Hamza,
- ▶ La réalisation d'une étude sur la situation énergétique dans les zones montagneuses de l'ORMVA/ TF en partenariat avec l'ADEREE.
- L'organisation d'un voyage d'étude au profit de 22 femmes rurales et 10 techniciens dans les régions d'Ifrane, Taounate et Oujda dans l'objectif de faire bénéficier les participants à des expériences réalisées au niveau d'autres régions en matière d'exploitation des plantes médicinales et aromatiques.

I-8- VULGARISATION DE MATERIEL D'ELEVAGE :

Afin de vulgariser la technique d'ensilage et d'améliorer le niveau d'alimentation du cheptel, l'ORMVA/TF a acquis 3 ensileuses et 5 broyeurs qui seront mis à la disposition des coopératives dans les zones où se pratique la culture de maïs. Aussi, les cadres du Services de l'Elevage s'occuperont de l'encadrement des éleveurs pour mener à bien les premiers chantiers de cette opération.

Afin d'initier les éleveurs de la zone à la technique d'ensilage, l'Office a organisé un voyage d'étude au profit de 32 éleveurs et 08 techniciens dans les régions de Tadla du 11 au 14/05/2010.



II- LES ACTIONS HORIZONTALES AU SOUTIEN AGRICOLE:

L'ORMVA du Tafilalet s'est engagé à nouer des partenariats fructueux ayant pour principe de base l'implication des populations cibles et des acteurs locaux dans la prise en charge de leur propre développement.

Cette expérience menée par l'office a permis le renforcement de la capacité de l'institution à fédérer l'action de développement menée par toutes ses composantes, l'émergence de la société civile et son implication dans le développement local, la dynamisation de l'organisation professionnelle et finalement l'orientation des activités des différents bailleurs de fonds en faveur du développement agricole.

C'est ainsi que l'ORMVA du Tafilalet a contribué à la réalisation d'un certain nombre de projets en partenariat avec différents acteurs locaux et dans plusieurs domaines ayant permis de drainer des fonds supplémentaires au profit du secteur agricole de plus de 25 Millions dhs en moyenne durant les cinq dernières années. Les résultats du partenariat par composante et par activité relatif à l'exercice 2010 sont détaillés ci-après:

II.1- L'INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN (INDH) :

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain s'inscrit dans une logique de développement humain basée sur une démarche participative intégrant toutes les composantes de la société (ONG, Associations, Administrations, Etablissements Publics, Institutions Internationales... etc.).

Au niveau de l'Office, cette initiative a été inscrite dans son agenda stratégique et elle est conçue de façon à renforcer le partenariat et la convergence entre les programmes de l'Etat et les autres acteurs du développement local en appuyant leurs actions et leurs projets. Le montant alloué au secteur agricole au titre des exercices 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 est de l'ordre de 67,36 Millions Dhs. La répartition du montant global par composante est comme suit :

- ▶ Le programme transversal 38 %;
- ▶ Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural 62 %.

Ces crédits sont utilisés pour la réalisation de trois principales activités et avec des approches spécifiques, à savoir :

Activités génératrices de revenus avec une approche de remboursement sur deux ans de 70% du montant attribué sans intérêt. Les 30% sont des fonds perdus en vue d'aider et de stimuler l'activité chez les bénéficiaires. Les remboursements serviront pour le financement d'autres projets au profit de nouveaux bénéficiaires. Les montants alloués à cette rubrique sont de 23 Mdhs et sont utilisés pour le financement de 183 projets générateurs de revenu et créateurs



- d'emploi au profit de 183 associations et coopératives. Actuellement 25 projets ont été relancés suite aux remboursements effectués par certaines associations et coopératives bénéficiaires;
- Aménagements hydro-agricoles à caractère collectif avec un financement à 100% sans remboursement. A l'échelle de la zone d'action de l'office, un montant d'environ 27.25 Mdhs a été alloué à cette composante pour le financement de 96 projets ayant fait l'objet d'un diagnostic participatif et retenus par les comités locaux de l'INDH. Ces projets sont réalisés en partenariat avec 31 communes rurales et 10 associations.
- ▶ Valorisation des productions oasiennes avec une participation à la réalisation des activités retenues. Le montant ainsi approuvé est de 22 Mdhs. Un montant de 17 Millions de Dirhams a été mobilisé par l'INDH pour le financement de 60 projets au profit de 60 associations et coopératives.

Dans ce sens, plusieurs projets de valorisation ont vu le jour, il s'agit de l'introduction de :

- ▶ Une unité de préparation du jus de pomme pour la valorisation des écarts de triage ;
- ▶ Une chaîne continue d'extraction de l'huile d'olive d'une capacité de 60 T/j permettant ainsi la production d'une huile de qualité à l'échelle de la zone ;
- ▶ 6 micros huileries ;
- ▶ 16 unités de préparation de la pâte de dattes ;
- ▶ 10 unités de production et de conditionnement du couscous traditionnel
- cinq unités de production et conditionnement du henné;
- et deux unités frigorifiques d'entreposage des dattes.

Dans le même cadre, l'ORMVA/TF œuvre pour la préparation des produits qui portent un signe distinctif d'origine et de qualité et qui auront un gage de garantie pour les marchés tant nationaux qu'internationaux. C'est dans cette optique qu'une étude sur l'élaboration d'une stratégie de communication pour le lancement des produits valorisés des oasis notamment la pâte de datte, le sirop de dattes, les tartines de dattes et autres dérivés à base de datte a été entreprise par l'Office.

Pour l'exécution des actions programmées, l'Office a conclu des conventions de partenariat avec plus de 113 associations et 31 communes rurales.

II.2- PROMOTION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES:

Les coopératives agricoles couvrent différents secteurs d'activités : 34 % pompage, 28 % élevage, 27 % la gestion des parcours et 11 % production végétale.

Pour contribuer au développement de ces institutions, l'office déploie d'importants efforts pour le renforcement d'abord de l'organisation professionnelle en incitant les agriculteurs à s'organiser en coopératives ou en en associations professionnelles

Au niveau de la zone le taux d'adhésion des agriculteurs aux coopératives est de 29.30 % regroupés en 330 coopératives. Ce taux connaît une nette amélioration au fil des années du fait de l'intérêt accordé par la population rurale en général et les agriculteurs en particulier.



En matière d'organisation professionnelle durant l'exercice 2010 les actions entreprises sont résumées comme suit :

- ▶ Encadrement et assistance à l'organisation des assemblées générales constitutives, ordinaires et extra ordinaires de 330 coopératives ;
- Assistance à la création de 29 nouvelles coopératives agricoles regroupant 200 adhérents, dont 21 ont été créées et 8 en cours de création ;
- Assistance à l'instruction des dossiers d'agrément de 32 coopératives agricoles regroupant 230 adhérents, dont 22 ont été agrées et 10 en cous d'agrément;
- ▶ Sensibilisation de plus de 50 associations de développement local pour la création de coopératives agricoles regroupant les bénéficiaires des projets générateurs de revenus ;
- ▶ Organisation des voyages inter-zones et hors zone au profit de 12 coopératives regroupant 260 adhérents à l'occasion de la première édition de la foire internationale des dattes et de la cinquième édition du SIAM.

II.3- PROMOTION DE LA FEMME RURALE :

La femme rurale de la zone d'action de l'ORMVA/TF joue un rôle capital dans le secteur agricole. En effet, en plus des travaux domestiques qui lui incombent totalement, les femmes rurales participent aux travaux agricoles aussi pénibles que diversifiés.

Ainsi, la composante «Promotion de la femme rurale» a été intégrée dans le cadre de la stratégie de l'ORMVA/TF pour le développement agricole comme axe d'intervention prioritaire. A ce niveau, il convient de signaler que les principaux objectifs assignés à cette composante concernent l'amélioration des sources de revenu de la femme rurale, l'amélioration de ses conditions de vie et la contribution à l'amélioration de son niveau de connaissance. Les principales réalisations de cette composante durant la compagne 2009-2010 sont :

- ▶ La création de trois nouvelles coopératives féminines d'élevage ovin D'man au profit de 90 femmes rurales à travers la distribution de 180 brebis D'man. Ainsi, le nombre global des coopératives est passé à 51 coopératives avec 2047 adhérentes.
- ▶ 227 ruches peuplées d'abeilles jaunes sahariennes ont été distribuées en faveur de 63 femmes rurales.
- La sensibilisation de 891 femmes rurales au niveau de 16 localités sur différents thèmes d'ordre technique et socio économique.
- ▶ La vulgarisation du petit matériel dans l'objectif d'alléger les taches domestiques. Ainsi, 02 fours à gaz pour cuisson du pain ont été distribués à titre démonstratif au profit des coopératives et des associations des femmes rurales au niveau des zones montagneuses de Goulmima;
- L'installation de 500 pépinières maraîchère et de 90 luzernières au profit de 590 femmes rurales.



II.4- DEVELOPPEMENT DE LA MICRO FINANCE :

Conscient de l'intérêt que présente le financement pour le développement du secteur agricole et pour participer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, l'Office dans le cadre des projets de développement rural et en partenariat avec plusieurs intervenants a développé une stratégie d'intervention en matière de financement et ce sur plusieurs étapes pour favoriser la création de micro projets générateurs d'emplois et de revenus.

II.5- GUICHET UNIQUE:

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle procédure d'octroi des aides financières accordées dans le cadre du Fonds de Développement Agricole pour sa troisième année, l'office conscient de des apports au profit de développement agricole a été engagé pour sa réussite, en vue de faire bénéficier les investisseurs privés du secteur agricole des aides et des incitations qui leur sont accordées dans le cadre de ce fonds.

Le bilan financier des dossiers traités par le guichet unique au cours de l'exercice 2010 a été comme suit :

Désignation	Nombre de dossiers	Montant en DH
I- Report 2009 sur 2010	65	5.654.304,30
Dépôt 2010	276	12. 969.770,18
Total	341	18.624.074,48
II- Dossiers transmis pour	290	11.625702.90
paiement		
Dossiers payés	237	10.738.419,60
Dossiers non éligibles à	13	1.544.515,30
l'aide		
Report 2010/2011	39	5.453.856,28
Total	341	5.453.856,28 18.624.074,48

Apport des aides et des incitations au profit de développement agricole durant l'exercice 2010 :

- ▶ Ralentissement de l'investissement agricole privé estimé à 32.8 MDhs générant une régression de 31 % par rapport à 2009 et 0 % par rapport à 2008 ;
- ▶ Renforcement du parc agricole de la zone par l'acquisition de 66 tracteurs durant l'année 2010 (146 en 2009 et 98 en 2008) ;
- ▶ Amélioration des superficies équipées en système d'irrigation localisée : 151.7 Ha durant l'année 2010 (119 Ha en 2009 et 78 Ha en 2008).

II.6- PROTECTION DU CAPITAL PRODUCTIF: LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT



Les travaux réalisés en matière de lutte contre l'ensablement ont porté sur la protection des périmètres agricoles, l'infrastructure d'irrigation (canaux et Khettaras) et les agglomérations menacées par l'envahissement de sable. Les travaux ont porté sur la fixation de 12.140 ml de réseaux par quadrillage en palmes.

Les travaux ont permis la protection la protection de 5 périmètres par la fixation de plus de 30 Ha de dunes de sable.

Malgré les travaux entrepris par l'ORMVA/ TF, des efforts restent à déployer pour protéger le capital productif exposé à l'avancée du sable. Pour les trois années à venir, un programme étalé sur 3 ans est proposé pour atténuer les effets de ce fléau devenu une donnée structurelle de la zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet :

année	2012	2013	2014	Total
Superficie de dunes du sable				
à fixer (ha)	50	50	50	150
Crédits nécessaires (Dhs)	1.750.000	1.750.000	1.750.000	5.250.000

III- LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRES :

III.7.1- Projet de Développement Rural Intégré de Mise en Valeur en Bour (DRI-MVB) :

Le Projet de Développement Rural Intégré de Mise en Valeur en Bour (DRI-MVB) initié par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, avec l'appui de la Banque mondiale, vise l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations des régions les plus défavorisées et identifiées comme zones prioritaires. Au niveau de la zone de l'office, deux communes rurales ont été retenues, à savoir celles de Ferkla El Oulia et de Melaab.

Le montant global prévu par le projet est de 62,18 Mdhs (26% des besoins dégagés par le Plan d'Investissement Communal de chaque commune (P.I.C)). La répartition par secteur est comme suit :

- ▶ Agriculture: 32,87 Mdhs, dont 22 Mdhs pour les aménagements hydroagricoles;
- ▶ Diversification économique : 3 Mdhs;
- ▶ Infrastructure de base : 26,31 Mdhs, dont 20 Mdhs pour les pistes rurales.

II.7.3- Projet de Développement Rural des Zones de Montagne d'Errachidia

Les principales réalisations au titre de l'exercice 2010 sont :

- Animation et appui à l'élaboration des PDK : Mise à la disposition de l'Office de 10 animatrices est en cours d'exécution.
- ▶ Alphabétisation des populations : L'association Akhiam est adjudicataire de la convention sur la formation en alphabétisation des populations locales. La



- convention a été signée et le programme d'exécution a été lancé le /09/ 2009 .
- ▶ Formation de 153 agriculteurs et fils d'agriculteurs sur la conduite des principales cultures de la (Pommier, olivier, Pomme de terre, Haricot et étude économique comparatif), répartis en 06 groupes (03 jours par groupe) ;
- ▶ Formation de 109 membres des associations et des coopératives en techniques de gestion, répartis en 07 groupes, (03 jours par groupe) ;
- ▶ Elaboration d'un manuel d'alphabétisation fonctionnelle par l'Association Akhiam, sous l'encadrement des membres de l'Unité de coordination ;
- ▶ Réalisation d'un module sur le développement et le montage de la micro entreprise au profit de 50 jeunes entrepreneurs ;
- ▶ Organisation d'un module sur l'appui technique en matière de promotion de micros entreprises au profit de 13 cadres dont 04 femmes.
- Vulgarisation agricole au profit de 24 cadres et techniciens ;
- ▶ Organisation d'un voyage d'étude et visite de foires au profit de 20 femmes rurales pour visite d'expérience d'exploitation et de valorisation des plantes aromatiques et médicinales dans les régions d'Azrou, de Taounat et d'Oujda.
- Réception de l'étude sur la fonctionnalité des organisations de base ;
- Lancement de l'étude de filières et assistance technique pour leur développement au niveau des zones montagneuses des d'Errachidia de Midelt et de Tinghir).
- Développement de la production végétale : Essais de démonstrations visant l'amélioration de la production végétale . Une convention de partenariat avec l'INRA intitulée : Réalisation des travaux de recherche développement sur différentes cultures au niveau des zones montagneuses de la zone d'action de l'ORMVA-TF
- ▶ Appui à la promotion de la micro-entreprise :
- ▶ Acquisition d'équipement pour 16 coopératives féminines de tissage
- ▶ Ecotourisme : vitrines pour l'exposition/vente de produits de terroir :
- Promotion du micro-crédit :
- ▶ Etude du marché sur les besoins de crédits, l'identification et l'adaptation de nouveaux produits au niveau de la zone de montagne de la province d'Errachidia est réalisée.
- ▶ L'appel d'offres relatif à la distribution du micro crédit et l'appui conseil aux micro entreprises est relancé ;
- ▶ Promotion de la micro-entreprise et la diversification des revenus
- ▶ L'étude sur les potentialités et contraintes des micros entreprises (ME) et identification des créneaux porteurs et la formation concernant le montage de micro-entreprise et l'entreprenariat est en cours d'exécution;
- ▶ Etude de filières et assistance technique pour leur développement au niveau des zones montagneuses de la province d'Errachidia est en cours d'exécution depuis le 23/11/2009 (présentation de la méthodologie le 13/05/2010 au siège de l'office);
- ▶ Formation sur le montage de micro entreprise et l'entreprenariat au profit de 60 jeunes ruraux (réalisée) ;
- ▶ Un voyage d'étude à été effectué au profit des agriculteurs potentiels et des techniciens dans la zone de Marrakech et Essaouira pour profiter des expériences réussies en matière de micro entreprise (juin 2009) ;
- ▶ Installation d'une micro huilerie avec accessoires de mise en bouteille à Taoudaat CR Aghbalou N'kardous ;



- ▶ Restructuration d'une Maasra traditionnelle à Goulmima ;
- ▶ Acquisition de la fourniture pour ensachage des amandes ;
- ▶ Réalisation d'une étude sur la prospection et l'identification de sites touristiques ;
- ▶ Acquisition d'une unité de traitement des amandes , l'unité sera installée au niveau de la coopérative Imlouane à Ammellago.
- ▶ L'appel d'offres relatif au recrutement des spécialistes en micro finance et en micro entreprise et les conseillers d'entreprise rurale est relancé ;
- ▶ Mise à la disposition de l'office d'un sociologue est en cours d'exécution.

III.7.3: Projet Millenium Challenge Accouant (MCA):

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'arboriculture fruitière financé par le programme Millenium challenge Accouant (MCA) Maroc; Un certain nombre de contrats ont été signés entre l'APP d'une part et des Groupement de Bureau d'étude et des sociétés d'autre part, à savoir :

- ▶ Le contrat TC 3B : ayant pour objet l'exécution des travaux d'aménagement hydro agricole : Aménagement du périmètre Bour El khourbat. (Etat d'avancement à la fin décembre 2010 : 40%).
- ▶ Le contrat TC 1B: ayant comme prestation la formation des AUEAs, l'assistance technique pour le suivi du contrat TC 3B.

Quatre AUEAs (AUEA Boukermoud : Bour El khourbat ; AUEA Bahbout : Aït Yahya Ouaatmane ; AUEA Mezlghat : Magamane et AUEA Sighniss pour le Périmètre Sighnis), ont assisté à la formation pendant 04 sessions pour la première tranche.

- ▶ Le contrat entre le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritimz et l'IOS partners pour assister les entités du Ministère au choix des sites et le dimensionnement des stations de conditionnement des dattes ;
- ▶ Le contrat TC 5B: Les prestations objet de la consultation, au niveau des périmètres de réhabilitation, ont pour but l'amélioration de la productivité, de la qualité et de la valeur ajoutée en zones pluviales et de PMH en prenant en considération les orientations et la réglementation en vigueur sur les plans environnementaux, sociaux et de genre.

III.7.4 Projet Alphabétisation fonctionnelle :

Le projet d'Alphabétisation fonctionnelle a commencé par la formation des superviseurs, puis la formation de 15 alphabétiseurs. Le lancement officiel a eu lieu le 02 Mai 2010.

Le nombre de bénéficiaires concernés par ce projet pour la première promotion est de 310 hommes et femmes rurales. Une moyenne de 150 heures a été dispensée au profit des bénéficiaires depuis le lancement du programme.



ACTIVITES OU EVENEMENTS PARTICULIERS ET SPECIFIQUES





PARTIE II

BILAN DES REALISATIONS FINANCIERES



BILAN FINANCIER

I. BUDGET D'INVESTISSEMENT:

Crédits de paiement :

Les crédits de paiement du budget d'équipement au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 169,03 MDHS ventilés comme suit :

Crédits de report 2009 sur 2010 : 61.94 MDHS

► Crédits nouveaux 2010 : 107,09 MDHS

La répartition de ces crédits de paiement par source de financement se présente comme suit :

(en Millions de Dh)

sources	crédi	ts de re	port	créd	its nouve	eaux	total crédits ouverts		
exercices	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Loi de Finances	16,48	59,8	42,5	100,16	82,4	99.68	116,64	142,3	142,2
FDA	21,26	21,7	18,9	4,11	9,00	7,4	25,37	30,7	26,3
FDR			0,5		0,5			0,5	0,5
Total	37,74	81,6	61,9	104,27	91,9	107.08	142,01	173,5	169,03

Les crédits nouveaux, au titre de la Loi de Finances 2010, ont respectivement accusé une augmentation de 16.5% par rapport à ceux de l'exercice 2009. L'augmentation est due à l'importance des opérations programmées dans le cadre du projet de développement des zones de montagnes (PDRME).

○ Exécution comptable au 31/12/2010 :

L'exécution comptable du budget d'investissement 2010 fait ressortir un taux satisfaisant d'engagement moyen de 99%. Le taux des paiements est de 63% contre 62% et 42% respectivement en 2009 et 2008. L'exécution du budget d'investissement par source de financement est détaillée comme suit:

(en Millions de Dh)

sources	ENGAGEMENTS (*)				PAIEMENTS (*)							
	200	8	200	09	20	010	20	08	200	09	201	10
exercices	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%
Loi de Finances	115,74	99	138,9	98	140,6	99	55,87	48	96,4	68	96,32	68
FDA	23,6	93	30,7	100	26	99	3,66	14	11,8	38	10,18	39
FDR			0,5	100	0,4	96			0	0	0.44	89
Total	139.34	98	170,1	98	167	99	59,53	42	108,2	62	106,94	63

(*) Les taux d'engagement et de paiement sont calculés par rapport aux crédits ouverts de chaque exercice consigné dans le tableau ci-dessus.

Les crédits reportés de l'exercice 2010 sur 2011 s'élèvent à 60 406 241,88 DH, soit 35,7% des crédits ouverts en 2010 et se repartissent comme suit :



• Sur crédits nouveaux : 32 462 404,77 DH (54%)

▶ Sur reports 2008/2009 : 27 943 837,11 DH (46%)

Les crédits reportés de l'exercice 2010 sur 2011 concernent les retenues de garantie : 6 085 038,34 DH (10%) et les travaux en cours d'achèvement : 54 321 203,54 DH (90%) Ils se repartissent selon les sources de financement comme suit :

▶ 44 382 445,27 Dh (31%) sur crédits Loi de Finances ;

- ▶ 15 990 226,01 Dh (60%) sur crédits FDA: ces crédits concernent la réalisation des travaux de barrage SEHB ELMEGUA ainsi que l'acquisition des rejets et achat de vitro plants de palmiers dattiers;
- ▶ 33 570,60 Dh (6%) sur crédits FDR.

II- BUDGET DE FONCTIONNEMENT:

Les crédits du budget de fonctionnement alloués à l'ORMVA du Tafilalet, au titre de l'exercice 2010, sont de 87,1 MDHS répartis par nature de dépenses comme suit:

(en Millions de Dh)

										(Cit	171 666	tons	uc D	11)	
RUBRIQUE BUDGETAIRE		CREDITS OUVERTS			ENG	AGEMEN	NTS (*))			PA	JEMEN	rs (*))	
	2008	2009	2010	200	08	200	9	20	10	200	8	200	9	20:	10
EXERCICES	м.	М.	М.	М.	%	М.	%	М.	%	M	%	M	%	М.	%
Dépenses personnel	63,17	67,4	68,4	53.76	85	56,1	83	55,4	81	52.28	83	54,5	81	54	79
Autres dépenses de fonctionnem ent	5,84	6,1	16,2	4.97	85	4,1	67	15,7	97	4.49	77	3,1	52	15	93
Dépenses sur exercice clos	1,1	1,9	2,5	0.86	78	1,7	91	2.3	89	0.86	78	1,7	91	2,3	89
Prestation et services	0,08			0						o	0				
Total	70,19	75,4	87,1	59.59	85	61,9	82	73.4	84	57.63	82	59,3	79	71,3	82

^(*) Les taux d'engagement et de paiement sont calculés par rapport aux crédits ouverts de chaque exercice.

Les dépenses du personnel en 2010 accusent une augmentation de 1.5% par rapport à celles de l'exercice 2009 suite au recrutement de nouveaux cadres, la promotion interne, les examens professionnels et la titularisation des ouvriers à caractère permanent. L'exécution comptable du budget de fonctionnent 2010 se présente comme suit :

Engagements : 84%Paiements : 82%

Les recettes propres de l'Office au titre de l'exercice 2010 sont de 323 000,00 DH, soit 0,4% des dépenses du personnel. Ces recettes proviennent essentiellement des loyers des logements de l'Office, des remboursements des prêts accordés au personnel pour acquisition de logement et de la vente du matériel reformé.



III- LA COMPTABILITE GENERALE :

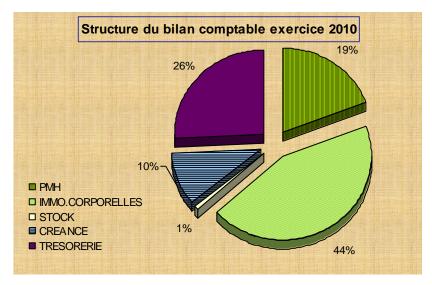
Le total du bilan comptable de l'ORMVA du Tafilalet, au titre de l'exercice 2010, s'élevant à 249 millions de dirhams, a enregistré une faible augmentation de 0,5% par rapport à l'exercice 2009 (248 millions en 2009).La structure des actifs du bilan se présente comme suit :

En millions de dirhams

ELEMENTE.	0000	0010	VARIATION		
ELEMENTS	2009	2010	VALEUR	%	
NON-VALEUR (PMH)	43,2	47	+4	9%	
IMMO.CORPORELLES	103	109	+6	6%	
STOCK	2,2	2,3	+0,1	5%	
CREANCE	20	25	+4	21%	
TRESORERIE	77	64	-13	-17%	
AUTRES	3	1,7	-0.3	-14%	
TOTAL	248	249	+1	0,5%	

L'augmentation du total des actifs peut s'expliquer par :

- l'augmentation des immobilisations corporelles, 44% des actifs, de 6% en passant d'une valeur nette de 103 millions dhs en 2009 à 109 millions dhs en 2010.
- l'augmentation des immobilisations en non-valeur, 19% des actifs, de 9% en passant d'une valeur nette 43 millions dhs en 2009 à 47 millions dhs en 2010.
- Les créances sur l'Etat en matière de subvention et crédit de TVA ont aussi enregistré une augmentation de 21%, en passant de 20 millions de dhs en 2009 à 25 millions de dhs en 2010.
- Les disponibilités de trésorerie ont baissé de -17% en passant de 77 millions dhs au 31/12/2009 à 64 millions dhs au 31/12/2010.



Du côté des passifs du bilan de l'ORMVA du Tafilalet, la subvention d'investissement a enregistré une augmentation de 15% en passant de 209 millions



de dirhams au 31/12/2009 à 225 millions de dirhams au 31/12/2010. La dette extérieure, quant à elle, a enregistré une baisse de -12%, en passant de 42 millions de dirhams au 31/12/2009 à 30 millions de dirhams au 31/12/2010.

Au titre de l'exercice 2010, les charges de l'ORMVA du Tafilalet ont connu une augmentation de 17% en passant de 123 millions de dirhams en 2009 à 144 millions de dirhams en 2010.

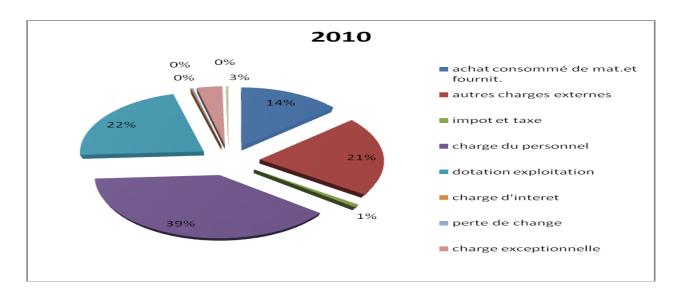
Les principaux postes de charges ont enregistré les variations suivantes par rapport à l'exercice précédent :

- ▶ Les charges du personnel, représentant 40% de l'ensemble des charges ont connu une baisse de -2% (départ en retraite, départ à L'ONSSA sont à l'origine de ce recul de 58 millions dhs en 2009 à 56 millions de dhs en 2010);
- Les charges liées à l'amortissement, faisant 22% du total des charges, ont enregistré une stagnation par rapport à l'exercice précédent.
- Les achats des consommables, représentant 13% du total des charges, ont enregistré une hausse de 8% par rapport à l'exercice 2009 en passant de 18 millions de dhs en 2009 à 20 millions de dhs en 2010.

IV-LA COMPTABILITE ANALYTIQUE:

Au titre de l'exercice 2010, les charges de l'ORMVA du Tafilalet ont connu une augmentation de 8% en passant de 123 millions de dirhams en 2009 à 144 millions de dirhams en 2010. Cette augmentation peut s'expliquer par :

- Les autres charges externes représentant 21% du total des charges, ont augmenté de 12% en passant de 13 millions de dirhams en 2009 à 30 millions de dirhams en 2010 ;
- ▶ Les charges exceptionnelles, soit 3% du total des charges, ont enregistré une hausse de 3% par rapport à l'exercice précédent ;
- L'impôt et taxe, représentant 1% du total des charges, ont enregistré une hausse de 1% par rapport à l'exercice 2009 en passant de 0,15 millions de dhs en 2009 à 1,16 millions de dhs en 2010;





Au titre de l'exercice 2010, Ces charges sont affectées par centres analytiques comme suit :

En millions de dirhams

				LII IIIIIIOIII	ac an nams	
Centre analytique	Administration générale	Aménageme nts hydro- agricoles	Gestion des Réseaux	Développement Agricole	Non incorporable	Total des charges
Charges directes et indirectes	41	40	11	47	6	144
%	28%	28%	8%	32%	4%	100%

De ce tableau, on peut lire que :

L'administration générale (direction, agence comptable, SAF, SPP et SMAT) représente 28% de l'ensemble des charges, les centres opérationnels (aménagement, développement agricole et gestion des réseaux) représentent 68%, et les charges non incorporables avec 4% du total des charges.

Après la répartition secondaire, les coûts complets des centres opérationnels sont comme suit :

	Aménagements hydro-agricoles	Gestions des Réseaux	Développement Agricole	Total des charges
Charges directes	39	11	41	91
Charges indirectes	10	7	30	47
Coût Complet	49	18	71	138
%	36 %	13 %	51 %	100%

La mission la plus coûteuse pour l'ORMVA du Tafilalet est le développement agricole représentant 51% de l'ensemble des coûts suivie de la mission des aménagements hydro-agricoles représentant 36% des charges puis de la gestion des réseaux à 13%.



PARTIE III BILAN SOCIAL



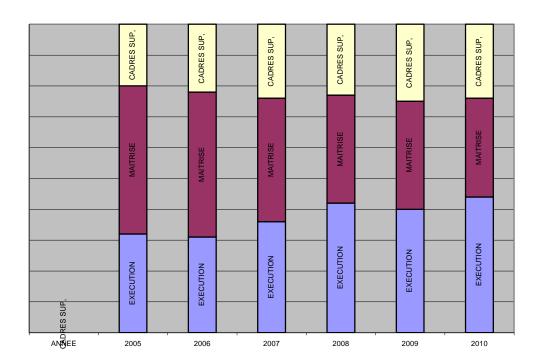
BILANSOCIAL

L'exercice 2010 a connu la création de quatre (04) nouveaux postes pour le recrutement de cadres supérieurs : 02 ingénieurs d'Etat et 02 administrateurs.

Par ailleurs, l'exercice 2010 a été marqué par la titularisation de 21 ouvriers permanents et par l'intégration à l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (O.N.S.S.A) de 23 agents : 05 vétérinaires et 18 techniciens d'Elevage.

L'effectif existant en 2010 est alors 534 agents répartis par catégorie comme suit:

CATEGORIE	EFFECTIF	TAUX
Exécution	236	44
Maîtrise	170	32
Cadres	128	24
TOTAL	534	100



Le taux d'encadrement au niveau de l'Office est évalué à 32%.

Cet effectif se répartit par fonction comme suit :

FONCTION	EFFECTIF	TAUX
Administration générale	267	50
Aménagement	56	10
Gestion des réseaux	47	9
Développement agricole	164	31
TOTAL	549	100

La fonction « Administration générale » regroupe la moitié de l'effectif.



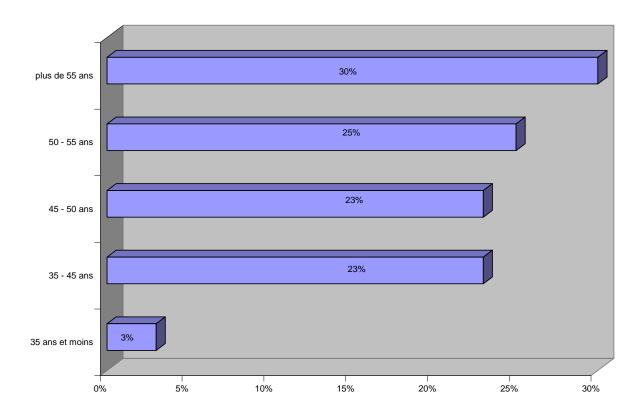
La répartition par niveau intellectuel se présente comme suit :

CATEGORIE	EFFECTIF	TAUX
Bac + 5 et 6	54	10
Bac + 4	19	4
Bac + 2	152	28
Niveau Bac	16	3
C.E.S	134	25
Sans instruction	159	30
TOTAL	534	100

Le taux d'analphabètes atteint 30%.

La structure des âges se présente comme suit :

CATEGORIE	EFFECTIF	TAUX
35 ans et moins	16	3
36 – 45 ans	121	23
46 – 50 ans	125	23
51 – 55 ans	135	25
Plus de 55 ans	137	26
TOTAL	534	100



74% du personnel ont un âge supérieur à 45 ans.

La stratégie tracée par l'Office en matière d'intervention (programmes normaux et projets mis en place), le renforcement des structures d'encadrement rapproché au



niveau des entités de terrain surtout après l'intégration à l'O.N.S.S.A de 23 agents de l'Office et l'obligation de combler le déficit en techniciens, sont autant de raisons pour doter l'Office de postes budgétaires pour le recrutement de techniciens dans différentes spécialités.